



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE CHERBOURG-EN-COTENTIN**

Envoyé en préfecture le 12/09/2024

Reçu en préfecture le 12/09/2024

Publié le

13 SEP. 2024 S<sup>2</sup>LO

ID : 050-200056885-20240912-DEL\_2024\_095-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Suite à la convocation du 3 septembre 2024

le Conseil d'Administration s'est réuni le 9 septembre 2024

à 18 h 00 Salle du Conseil Municipal de la Mairie déléguée de Tourlaville

sous la présidence de la vice-présidente, Valérie VARENNE

**Présents :**

Mme VARENNE , M. LEPOITTEVIN , Mme AMBROIS , Mme LE POITTEVIN , Mme HERY , M. FRANCOISE , Mme GRUNEWALD , Mme VILLETTE (CFDT Retraités), Mme COUSIN (Conscience Humanitaire), M. GERMAIN (Croix Rouge Française), M. LEFEBVRE (Femmes), Mme THOMAS (La Chaudrée)

**Absents donnant procuration :**

M. ARRIVE (mandataire : Mme VARENNE), Mme TAVARD (mandataire : Mme GRUNEWALD), M. LUCAS (FNATH) (mandataire : Mme LE POITTEVIN), Mme PETITET (Société Saint Vincent de Paul) (mandataire : Mme HERY), Mme THEVENY (UDAF) (mandataire : Mme VILLETTE)

**Secrétaire de séance :** Isabelle VATINEL

N° DEL\_2024\_095

**Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Fédération de la Manche du Secours  
Populaire Français - 2024**

Depuis 1979, la Fédération de la Manche du Secours Populaire Français organise la « Journée des oubliés de France » dans le but de faire passer une journée inoubliable à des milliers d'enfants à la mer, dans un zoo ou dans un parc d'attractions et que ces enfants puissent raconter un souvenir de vacances à la rentrée.

Pour cette année 2024, la Fédération de la Manche du Secours Populaire Français va organiser la journée au sein du Parc Cobac situé en Bretagne, le 21 août 2024, avec la participation de 620 Manchois dont 53 venant de Cherbourg-en-Cotentin.

Le coût prévisionnel de cette journée est estimé à 21 264 € (entrées au parc, transports, alimentation et organisation). Le seul coût du transport pour les personnes domiciliées à Cherbourg-en-Cotentin s'élève à 1 040 €.

C'est pourquoi il est proposé que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Cherbourg-en-Cotentin soutienne cet événement en attribuant une subvention exceptionnelle à l'association pour la prise charge du coût du transport d'un montant de 1 040 €.

**Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décident :**

- d'autoriser l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 040 € à l'association « Fédération de la Manche du Secours Populaire Français » pour la participation à l'organisation de la « Journée des oubliés de France ».

**Pour le Président et par délégation,  
La Directrice du C.C.A.S.,**

**Isabelle VATINEL**